



APPEL D'OFFRES/ Accord d'Achat Global (CONTRAT CADRE)

**Pré-sélection de fournisseur de services hôtellerie pour l'année fiscale 2025 -2026 dans les régions :
Nouakchott, Aleg, Kaédi, et Tidjikja**

Délivré par :	Counterpart International
Numéro de la demande d'offres :	CPI-MGD-RFQ- Hôtel Services /2025
Date d'émission :	26 mars, 2025
Intitulé de la demande d'offres :	Sélection de fournisseur de services hôtellerie pour l'année fiscale 2025 -2026 dans les régions : Nouakchott, Aleg, Kaédi, et Tidjikja
Délai pour poser des questions :	7 avril 2025 à 17 00 heure de Nouakchott
Délai fixé pour les réponses :	11 avril 2025 à 17h00 heure de Nouakchott
Date de clôture de réception des offres :	16 avril 2025 à 17h00 heure de Nouakchott
Soumettre les questions à :	procurement.mauritania@counterpart.org
Soumettre les offres :	Sous plis fermés aux bureaux de Counterpart à Nouakchott

1. Instructions aux soumissionnaires

Introduction : Le projet McGovern-Dole est un programme financé par l'USDA et mis en œuvre par Counterpart International en Mauritanie. Son objectif est d'aider le gouvernement mauritanien à réduire la faim, améliorer la santé et renforcer le système éducatif de base.

Dans le cadre des activités du projet, Counterpart International lance un appel d'offres pour la sélection de fournisseurs de services hôteliers pour l'année fiscale 2025-2026 dans les régions de Nouakchott, Aleg, Kaédi et Tidjikja.

Le projet McGovern-Dole lance cet appel d'offres sous la forme d'un accord d'achat global (BPA), permettant l'émission de commandes spécifiques en fonction des besoins du projet pour l'acquisition de services au cours des 12 prochains mois. Les fournisseurs retenus devront assurer la prestation des services décrits dans toutes les commandes émises par Counterpart dans le cadre de cet accord. Counterpart n'est tenu de payer que les services effectivement commandés par le biais de documents d'achat émis dans le cadre de cet accord d'achat global (BPA) et livrés par le fournisseur conformément aux termes et conditions dudit accord.

Les soumissionnaires sont responsables de veiller à ce que leurs offres, soumises à Counterpart, soient conformes aux instructions, termes et conditions énoncés dans cet appel d'offres.

1. **Date limite de l'offre :** Les offres doivent être reçues au plus tard le **16 avril 2025 à 17h00** (heure locale de Nouakchott) sous pli fermé, aux bureaux de Counterpart à Nouakchott, Aleg, Kaédi et Tidjikja. Chaque enveloppe doit porter la mention "**À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**" ainsi que le titre de l'appel d'offres. Toute copie papier soumise doit être **cachetée et signée** par le représentant autorisé de l'entreprise.

Veuillez faire référence au **numéro de l'appel d'offres** dans toute correspondance relative à cet appel d'offres. Les offres pour chaque prestation de chaque région peuvent être présentées dans des **enveloppes séparées**, en précisant clairement la nature de la prestation concernée.

Les offres reçues après la date et l'heure limites seront considérées comme tardives et ne seront prises en compte qu'à la **discrétion de Counterpart**.

2. **Questions :** Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cet appel d'offres peuvent être soumises au plus tard le **7 avril 2025** à 17 heure locale par courriel à procurement.mauritania@counterpart.org. Les questions, demandes de clarification et les réponses que Counterpart juge pertinentes pour d'autres soumissionnaires seront communiquées à **tous les destinataires de l'appel d'offres ayant manifesté leur intérêt à soumissionner**.

Seules les réponses écrites émises par Counterpart seront considérées comme **officielles** et auront une valeur dans le processus d'appel d'offres ainsi que dans l'évaluation ultérieure. Toute information verbale fournie par des employés de Counterpart ou de toute autre entité ne doit pas être considérée comme une réponse officielle à une question relative à cet appel d'offres.

3. **Spécifications :** La section 10 contient les spécifications techniques des services qui peuvent être demandés dans le cadre du BPA.

Les quantités exactes de produits ou services requis dans le cadre de tout BPA résultant de cet appel d'offres ne sont pas déterminées. Elles dépendront des besoins du projet McGovern-Dole. Des bons de commande individuels seront émis dans le cadre de l'accord BPA, au fur et à mesure que des biens ou services supplémentaires seront nécessaires.

Counterpart recherche des fournisseurs ou des établissements capables de lui fournir les biens ou les services suivants à Nouakchott, Aleg, Kaédi, et Tidjikja:

POUR LES PRESTATIONS DE:
Cout d'une nuitée d'une chambre standard
Cout journalier d'une salle de conférence d'une capacité de 25-50 personne
Cout d'une pause-café (café, bouteille d'eau et d'un gâteau)
Cout d'un déjeuner complet
Services d'hôtellerie et hébergement

4. Qualifications requises / spécifications techniques:

La participation est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, à condition qu'elles ne fassent pas l'objet d'une interdiction ou d'une suspension. Elle est également réservée aux candidats établis ou ayant une base fixe en République Islamique de Mauritanie, et en règle vis-à-vis des autorités compétentes.

Les entreprises souhaitant soumissionner à cet appel d'offres doivent présenter une **offre écrite** répondant aux critères suivants :

- Une Lettre de manifestation d'intérêt pour faire partie des fournisseurs et/ou prestataires de Counterpart pour l'année fiscale 2025-2026 ;
- Le soumissionnaire devra inclure une présentation détaillée mettant en avant les mesures de sécurité de l'établissement ainsi que la capacité et les conditions de stationnement des véhicules.

5. Composition des dossiers de soumission

Counterpart demande à tous les fournisseurs et prestataires de services qui souhaitent être dans sa base de données, d'introduire un dossier de candidature comprenant :

Les dossiers de soumission comprennent :

- Offre financière présentée en MRU, envoyées sous plis fermé au plus tard le **16 avril 2025 à 17h00**
Les soumissionnaires devront déposer leurs offres dans une enveloppe sous pli fermé au bureau de Counterpart à Nouakchott, Aleg, Kaédi, ou Tidjikja. Prière de mentionner dans votre enveloppe le type de bien ou service proposé. Les offres reçues après l'heure et la date spécifiées seront considérées en retard et ne seront prises en compte qu'avec l'aval de COUNTERPART.
- Document attestant de l'expérience dans le service d'hôtellerie prouvée par au moins trois attestations de service signées et cachetées ou de bons de commande ou contrat pour des services similaires
- Une déclaration de non-existence d'un conflit d'intérêt avec l'un des employés de Counterpart (Lettre accompagnement de l'offre)

6. Procédures d'évaluation et critères

L'évaluation des offres sera basée sur les aspects administratifs, techniques et des prix indicatifs.

Aspect administratif :

Cette vérification concernera :

- La conformité des pièces demandées ;
- La qualité des pièces fournies conformément à la liste publiée dans l'avis.

Une offre peut être rejetée si les pièces fournies ne permettent pas d'établir l'identité du soumissionnaire.

Aspect technique :

L'analyse technique vise à s'assurer de la capacité du soumissionnaire à honorer les prestations souhaitées.

L'accord d'achat général sera octroyé aux soumissionnaires dont la proposition suit les instructions de cette demande de renseignement et de prix à compétition restreinte répond aux critères d'éligibilité et déterminée comme étant la meilleure valeur basée sur l'application des critères d'évaluation suivants. L'importance relative de chaque critère est indiquée par le nombre de points ci-dessous :

Critères	Scores
Securite de enceinte et des chambres	20
Propreté et service	10
Expérience et références	20
Offre Financière en HTVA et en MRU	50
Total	100

7. **Taxes et TVA :** Le projet de McGovern-Dole est exonéré des taxes, droits et TVA du pays coopérant. En conséquence, tous les prix doivent être présentés hors taxes, droits et TVA.
8. **Éligibilité :** En soumettant une offre en réponse à cette cet appel d'offres, le soumissionnaire certifie que lui et ses principaux dirigeants ne sont pas radiés, suspendus ou autrement considérés comme inéligibles pour une attribution par le gouvernement des États-Unis. Counterpart n'attribuera pas de contrat à une entreprise qui est radiée, suspendue ou considérée comme inéligible par le gouvernement des États-Unis

Toutefois, Counterpart se réserve le droit de prendre l'une des mesures suivantes :

- Mener des négociations et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution du marché.
- Annuler l'appel d'offres à tout moment.
- Rejeter toutes les offres, si une telle action est jugée dans le meilleur intérêt de Counterpart.

9. **Termes and Conditions :**

Cette sollicitation est soumise aux termes et conditions standards de Counterpart. Toute adjudication qui en résulte sera régie par ces termes et conditions ; une copie des termes et conditions complets est disponible sur demande. Veuillez noter que les termes et conditions suivants s'appliquent :

(a) Les conditions de paiement standard de Counterpart sont de 30 jours nets après la réception et l'acceptation de tous les produits ou livrables. Le paiement des documents de commande émis dans le cadre de tout BPA résultant de cet appel d'offres ne sera émis qu'à l'entité soumettant l'offre en réponse à cet appel d'offres et identifiée dans l'attribution du BPA correspondant ; le paiement ne sera pas émis à une tierce partie.

(b) Toute attribution résultant de cet appel d'offres sera sous la forme d'un accord d'achat global (BPA). Le projet McGovern Dole prévoit d'émettre un BPA (ou plusieurs BPA) dans le cadre duquel des

documents de commande spécifiques pourront être émis en fonction des besoins, aux niveaux de prix établis dans le BPA. Lorsqu'il y a un besoin pour les produits/services décrits dans le BPA, le projet McGovernDole émettra un document de commande au titulaire du BPA. S'il y a plusieurs soumissionnaires à la suite de cet appel d'offres, le document de commande sera émis aux soumissionnaires qui présentent le meilleur rapport qualité-prix pour cette commande spécifique, sur la base du prix et du délai de livraison. Tout BPA émis à la suite de cet appel d'offres aura une durée minimale d'au moins 12 mois. Le vendeur doit fournir les fournitures/services décrits dans tous les documents de commande émis par le projet McGovern-Dole dans le cadre de BPA. Le projet McGovern Dole n'est tenu de payer les fournitures/services que dans la mesure où des bons de commande sont émis dans le cadre d'un BPA résultant de cet appel d'offres.

(c) Aucun produit ou service ne peut être fourni s'il est fabriqué ou assemblé dans l'un des pays suivants, ou s'il est expédié, transporté ou impliqué de quelque manière que ce soit dans l'un de ces pays : Birmanie (Myanmar), Cuba, Iran, Corée du Nord, Soudan (Nord), Syrie.

(e) La loi des États-Unis interdit les transactions avec, et la fourniture de ressources et de soutien aux individus et organisations associés au terrorisme. Le vendeur dans le cadre de toute attribution résultant de cette RFQ doit assurer le respect de ces lois.

(f) Le titre de propriété de tous les biens fournis dans le cadre de toute attribution résultant de cet appel d'offres sera transféré à Counterpart après la livraison et l'acceptation des biens par Counterpart. Le risque de perte, de blessure ou de destruction des biens sera supporté par le soumissionnaire jusqu'à ce que le titre de propriété soit transféré à Counterpart.

Afin d'aider les soumissionnaires à préparer leurs propositions, la liste de contrôle suivante résume la documentation à inclure dans une offre en réponse à cet appel d'offres :

- Lettre de présentation, signée par un représentant autorisé (voir la section 4 pour un modèle).
- Devis officiel, comprenant les spécifications techniques (voir la section 3 pour un exemple de format).
- Copie du registre de commerce du soumissionnaire (voir la section 1.5 pour plus de détails).

10. **Spécifications et exigences techniques**

Le tableau ci-dessous contient les exigences techniques des produits. Les soumissionnaires sont priés de fournir des devis contenant les informations ci-dessous, sur du papier à en-tête ou un format de devis officiel. Si cela n'est pas possible, les soumissionnaires peuvent compléter cette section et en envoyer une version signée / cachetée à Counterpart

NOUAKCHOTT/ALEG/KAEDI/TAGANT

L'offre devra indiquer clairement la région concernée.

1. Services de Restauration

Description et spécifications de l'article	Unité Participant (Cout par personne)	Articles et spécifications proposés	Prix / Per MRU (1 à 25 Personnes)	Prix / Per MRU (26 à 50 Personnes)	Prix / Per MRU (51 + Personnes)
Pause-café (viennoiseries, jus, eau, café et the)	1				
Déjeuner complet (entrée, menu et dessert)	1				

2. Services d'hôtellerie et hébergement

Description et spécifications de l'article	Unité Participant (Cout journalier par personne)	Articles et spécifications proposés	Prix / Per MRU (1 à 25 Personnes)	Prix / Per MRU (26 à 50 Personnes)	Prix / Per MRU (51 + Personnes)
Chambre standard par nuit	1				
Salle de conférence d'une capacité de 25-50 personne	1				

Veillez noter que, sauf indication contraire, les modèles cités ne le sont qu'à titre d'illustration. Un substitut équivalent, tel que déterminé par les spécifications, est acceptable.

Pour le moment, les quantités spécifiques à acheter dans le cadre de tout achat d'accord général résultant de cet appel d'offres sont inconnues. Les quantités spécifiques dépendront des besoins du projet Mc-GovernDole. Les commandes individuelles seront émises dans le cadre de l'accord d'achat général, selon le besoin de biens/services supplémentaires.

- **: Lettre d'accompagnement d'offre**

La lettre d'accompagnement suivante devra être copiée sur du papier à en-tête et remplie / signée / estampillée par un représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

Addresser à : Counterpart International

Référence : **Sélection de fournisseur de services hôtellerie pour l'année fiscale 2025 –2026 dans les régions : Nouakchott, Aleg, Kaédi, et Tidjikja**

À qui de droit :

Nous, soussignés, soumettons par la présente l'offre ci-jointe pour effectuer tous les travaux requis pour compléter les activités et les exigences décrites dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous vous prions de recevoir notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans l'appel d'offres mentionnée ci-dessus. Nous certifions également que l'entreprise ci-dessous - ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les services offerts en réponse à cet appel d'offres - sont autorisés à participer à cet appel d'offres conformément aux conditions de cette invitation et aux réglementations de l'USDA.

En outre, nous certifions que, au mieux de nos connaissances et croyances :

- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec un membre du personnel de Counterpart ou du projet Food For Education ;
- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires qui ont déposé des propositions en réponse à l'appel d'offres mentionnée ci-dessus ; et
 - Les prix de notre offre ont été établis de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre soumissionnaire ou un concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
 - Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.
 - Nous comprenons et acceptons les interdictions de contrefaçon contre la fraude, les pots-de-vin et la corruption. Nous certifions par la présente que les représentations, certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée : _____

Nom et titre du signataire : _____

Date : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Téléphone de l'entreprise et site Web : _____

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable : _____

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non) ? _____

Section 889 Équipements et services de communication couverts :

Section 889 du NDAA (the National Defense Authorization Act) interdit en général aux agences fédérales, contractuels, bénéficiaires de dons ou de prêt de se procurer ou d'utiliser, sans accord spécifique ou exemption, certains « outils et services de télécommunications » spécifiquement produit par Huawei Technologies Company et ZTE Corporation, ou de matériel de surveillance et applications produit par Hytera Communications Corporation, Dahua Technology Company et Hangzhou Hikvision Digital

Technology Company ; comme composante « substantiel ou essentiel » de quelconque système, ou comme principale technologie composante de quelconque système. Counterpart est bénéficiaire de Grant et de contrats fédéraux, émanent du gouvernement américain et doit respecter les normes FAR 52.204-25 Prohibition on Contracting for Certain Telecommunications and Video Surveillance Services or Equipment (Aug 2020) and 2 CFR 200.216.

Il y a-t-il usage d'équipement or composantes d'équipement ou services applicables par le soumissionnaire qui tombe sous « outils et services de télécommunications » interdit ? Oui ou Non.

Signature autorisée: Nom et titre du signataire:

Date:

Nom de l'entreprise :

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) : _____
